

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008 n° I/2008

Présents : M. Jean-Marie BEUTEL, Maire

Adjoints :

M. Christian WENDLING
M. Jean-Philippe FISCHER
Mme Brigitte LÉNTZ
Mme Fabienne BAAS

M. Denis RITZENTHALER
Mme Doris LEGIN
M. Noël NICKAES
M. Patrick ACKER

Conseiller Municipaux :

Mme Anny PAGANI
M. Bruno BOULALA
M. Sylvain BROUSSE
Mme Anne MAMMOSSER
Mme Martine MALAISE
Mme Farida GHETTAS
M. Jean-Pierre BUCHERT
Mme Claudia MIRAMONT
Mme Patricia FROITIER
M. Gilles KAPP
M. Richard LINCK

Mme Corinne STOCHEMENT
M. Jean-Marie VELTZ
Mme Catherine KOPP
M. Jean WECHSLER
Mme Claudine TOLLANT
M. Yves FELD
Mme Nathalie de BOUVIER
M. Jean-Pierre SCHWARTZ
Mme Catherine GEIGER
Mme Régine ECK
Mme Catherine GAGNON

Absents excusés :

Mme Azam TAHERI, absente excusée, donne procuration à M. Christian WENDLING
M. Daniel STOETZEL, absent excusé, donne procuration à Mme Catherine GAGNON

ORDRE DU JOUR

- 1°) – INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS
- 2°) – ELECTION DU MAIRE
- 3°) – FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
- 4°) – ELECTION DES ADJOINTS

1°) - Installation des nouveaux conseillers

En l'absence et suite à la démission du Maire sortant (à compter du 20 mars 2008), la séance est ouverte par Monsieur Jean WECHSLER, Adjoint au Maire sortant (cf article L2122-17 du CGCT) qui procède à l'appel nominal des conseillers élus et à la lecture des résultats constatés au PV établi suite aux élections municipales des 9 et 16 mars 2008.

Déclaration de M. Jean WECHSLER et message de Mme Danielle MEYER-TRABER

Bonsoir à toutes et à tous

J'ai l'honneur d'ouvrir la séance de ce conseil municipal qui va permettre d'y élire le nouveau maire de notre commune d'Ostwald.

C'est une situation bien inédite comme j'en ai vécu bien d'autres au cours du dernier mandat à chaque fois qu'il fallait intervenir pour la première fois.

Ce soir, je voudrais rendre hommage à Danielle MEYER-TRABER, avec qui j'ai ou plutôt nous avons collaboré pendant 7 années pour faire bouger notre commune. Nous y avons mis toute notre énergie et peut-être un peu de trop vis-à-vis de nos proches, je pense à mes deux enfants qui ont bien grandi depuis ce 11 mars 2001.

Je suis resté fidèle à mon engagement et à la confiance que Danielle m'a accordée.

Ostwald a changé et ce soir je regrette de ne pas pouvoir être à côté d'elle, une page se tourne.

Les Ostwaldois et Ostwaldoise n'ont pas accepté la cassure d'un groupe bien trop soudé que beaucoup de personnes nous ont enviées et Danielle se retire donc mais reste attentive aux affaires communales.

La défaite est bien amère mais le bilan est digne.

Merci Danielle.

Je vais vous lire le message de Danielle MEYER TRABER

Merci et bonne chance.

Bonne arrivée Monsieur BEUTEL

J'ai dirigé cette Ville, durant 7 années avec passion, détermination et ambition et notre bilan est largement reconnu.

Puissiez-vous le pérenniser et le développer ...

Mes collègues, dans cette Assemblée, ont la connaissance des dossiers et les compétences ; ils y veilleront, je serai, avec du recul à leurs côtés.

Vous avez fait de nombreuses promesses, vous aurez à en répondre.

Pour ma part, je reste attentive au devenir de notre Ville auprès du Conseil Régional, soyez en persuadé.

Fort heureusement pour Ostwald, de nombreux dossiers sont lancés, mais il reste encore beaucoup à faire ! Prouvez-nous que les électeurs ont fait le bon choix !

Bien à vous.

Danielle MEYER-TRABER

Et c'est symboliquement que je remets à la tête de liste du groupe pour Ostwald les clefs de l'hôtel de ville.

Avant de passer à l'ordre du jour du conseil, je voudrais encore dire ces quelques mots. Je voudrais remercier les habitants qui nous ont fait confiance.

Notre groupe « Le Printemps d'Ostwald », sera représenté par 6 conseillers qui sont prêts à prendre leur nouveau statut d'opposants. Nous sommes épaulés par l'ensemble des colistiers qui gardent leurs enthousiasmes pour faire bouger les choses.

Monsieur BEUTEL, vous avez la majorité relative, c'est le résultat des urnes. Je vous souhaite de réaliser toutes vos promesses et qu'Ostwald retrouve un peu plus de sérénité. Je n'ai pas employé le mot « calme », car il ne faudrait pas qu'Ostwald s'endorme ...

Nous serons vigilants et constructifs.

Juste et à titre d'information, l'école maternelle du Schloessel est en cours de construction mais il manque, à ce jour des lots techniques qui n'ont pas été validés à la séance du conseil municipal précédant. « Puits canadien ou pas » nos enfants ne doivent pas subir les conséquences de nos querelles et nos divergences environnementales. Il faut sans plus attendre reconsulter les lots infructueux pour livrer l'école en temps et en heure.

Pour le reste, c'est votre action et votre équipe qui en décidera.

M. Jean WECHSLER remet officiellement les clefs de l'Hôtel de Ville à M. Jean-Marie BEUTEL.

Intervention de M. Jean-Marie BEUTEL

Remerciements à mes collègues qui m'ont porté à cette responsabilité qui confirme le choix des Ostwaldois que je remercie en votre nom.

Constat : élus qui n'ont pas désiré poursuivre leur mandat au sein de notre assemblée : j'en prends acte et respecte leur décision.

Les Ostwaldois se sont prononcés en faveur de quelques axes forts que nous leur avons proposés :

- le dialogue et la concertation comme méthode de travail
- la valorisation de notre environnement dans le cadre d'un développement maîtrisé
- des élus proches de leurs préoccupations

C'est pourquoi le Maire que vous avez élu doit être le Maire de tous les Ostwaldois.

Il nous appartient dès lors de prendre en compte ce qui nous a été dit pendant cette campagne : à nous et à vous – avec le souci permanent de la recherche de l'intérêt général.

C'est pour cela que je rechercherai systématiquement la participation de tous au niveau du travail municipal. A cet effet, je consulterai les groupes minoritaires pour qu'ils me communiquent leurs souhaits (commissions municipales...).

Il nous faudra faire la part entre les opérations enclenchées et celles qui sont à revoir.

L'importance du travail à effectuer ne vous échappera pas.

Ce déficit, nous pourrons le gagner ensemble en remettant toute la sérénité nécessaire pour agir au service de nos concitoyens.

Les résultats du 2^{ème} tour selon le tableau ci-après sont communiqués :

Résultats des voix obtenues

Ensemble Préservons Ostwald (Daniel STOETZEL)	593 voix	2 sièges
Pour Ostwald (Jean-Marie BEUTEL)	2 413 voix	25 sièges
Le Printemps d'Ostwald 2008 (Danielle MEYER TRABER)	2 021 voix	6 sièges
	TOTAL.....	33 sièges

Appel nominal des conseillers élus.

Daniel **STOETZEL**
Catherine DIE épouse **GAGNON**.
Jean-Marie **BEUTEL**
Brigitte **LENTZ**
Christian **WENDLING**
Fabienne **BAAS**
Jean-Philippe **FISCHER**
Anny **PAGANI**
Bruno **BOULALA**
Doris **LEGIN**
Sylvain **BROUSSE**
Azam **TAHERI**
Denis **RITZENTHALER**
Anne **MAMMOSSER**
Noël **NICKAES**
Martine **MALAISE**
Patrick **ACKER**
Farida **GHETTAS**
Jean-Pierre **BUCHERT**
Claudia **MIRAMONT**
Patricia **FROITIER**
Gilles **KAPP**
Régine **ECK**
Richard **LINCK**
Corinne **STOCHEMENT**
Jean-Marie **VELTZ**
Catherine **KOPP**
Jean **WECHSLER**
Claudine **TOLLANT**
Yves **FELD**
Nathalie **de BOUVIER**
Jean-Pierre **SCHWARTZ**
Catherine **GEIGER**

ELUS

Nom de la liste	Voix obtenues	Noms et Prénoms des Conseillers élus
Ensemble Préservons Ostwald	593	Daniel STOETZEL Catherine DIE épouse GAGNON
Pour Ostwald	2 413	Jean-Marie BEUTEL Brigitte LENTZ Christian WENDLING Fabienne BAAS Jean-Philippe FISCHER Anny PAGANI Bruno BOULALA Doris LEGIN Sylvain BROUSSE Azam TAHERI Denis RITZENTHALER Anne MAMMOSSER Noël NICKAES Martine MALAISE Patrick ACKER Farida GHETTAS Jean-Pierre BUCHERT Claudia MIRAMONT Patricia FROITIER Gilles KAPP Régine ECK Richard LINCK Corinne STOCHEMENT Jean-Marie VELTZ Catherine KOPP
Le Printemps d'Ostwald	2 021	Jean WECHSLER Claudine TOLLANT Yves FELD Nathalie de BOUVIER Jean-Pierre SCHWARTZ Catherine GEIGER

L'adjoint sortant M. Jean WECHSLER passe la parole au doyen d'âge des conseillers municipaux élus – M. Jean-Marie BEUTEL – qui entreprend les formalités pour l'élection du Maire.

2°) - Election du Maire

Après cette installation, le doyen d'âge des conseillers, M. Jean-Marie BEUTEL, préside la séance en vue de procéder à l'élection du nouveau Maire.

Le Conseil Municipal désigne le secrétaire de la séance pris parmi les conseillers présents à savoir Mme Claudia MIRAMONT.

Le Président de séance donne ensuite lecture des articles L 2122-8, L 2122-7, L 2122- 5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le doyen d'âge appelle aux candidatures et enregistre **une** seule candidature pour la fonction de Maire :

- **M. Jean-Marie BEUTEL pour la liste « Pour Ostwald »**

Premier tour de scrutin

Le bureau de vote est constitué par **M. Sylvain BROUSSE et Mme Claudia MIRAMONT.**

Le dépouillement de vote effectué selon les dispositions de l'article L2122-7 du CGCT a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
- à déduire bulletins litigieux visés aux articles L 65 et L66 du Code électoral (blancs, raturés, deux noms différents, identifiables...)	8
- TOTAL des suffrages exprimés	25
- majorité absolue (calculée sur la base des seuls suffrages exprimés)	13

Candidat :	Nombre de voix obtenues :
- M. Jean-Marie BEUTEL	25

M. Jean-Marie BEUTEL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire de la Ville d'Ostwald et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

3°) - Fixation du nombre d'Adjoints

Monsieur le Maire nouvellement élu prend la présidence du Conseil Municipal pour fixer le nombre d'Adjoints de la Commune d'Ostwald.

Conformément aux dispositions du Code des Communes – Article L 2122-2 – il appartient à l'Assemblée Municipale de déterminer librement le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal (soit 9 au maximum pour Ostwald).

Vu la proposition du Maire de fixer à **9** le nombre d'Adjoints au Maire

Le Conseil Municipal

décide par 25 voix pour et 8 abstentions

de retenir cette proposition.

4°) - Elections des Adjoints

Le nouvel article R 2121-3 du CGCT règle les modalités de l'ordre du tableau des Adjoints (décret n°2007-1670 du 26 novembre 2007, modifiant la partie réglementaire du Code Electoral). Le scrutin de liste applicable dans les communes de + de 3 500 habitants fait que tous les Adjoints sont élus au scrutin de liste bloquée et l'ordre du tableau ne peut plus découler comme auparavant de l'ordre figurant sur la liste électorale. L'ordre du tableau est déterminé entre Adjoints élus sur la même liste, c'est-à-dire par le contenu de la liste telle qu'établie pour les besoins de l'élection des Adjoints et non par l'ordre de la liste telle que soumise aux électeurs pour l'élection des conseillers municipaux. Un doute pourrait subsister à la lecture de l'article R 2121-3 mais la liste y mentionnée concerne bien et uniquement la liste établie pour la seule élection des Adjoints.

L'Assemblée est appelée à élire la liste des Adjoints par scrutin secret.

Le Conseil Municipal

décide par 25 voix pour et 8 blancs

de désigner les Adjoints suivants :

- | | |
|--------------------------|---|
| 1. Christian WENDLING | Finances Gestion Humaine |
| 2. Jean-Philippe FISCHER | Développement urbain |
| 3. Brigitte LENTZ | Pôle génération, petite enfance, éducation, aînés |
| 4. Fabienne BAAS | Environnement et développement durable |
| 5. Denis RITZENTHALER | Dialogue et concertation |
| 6. Doris LEGIN | Jeunesse et culture |
| 7. Noël NICKAES | Animation et vie associative |
| 8. Azam TAHERI | Cohésion sociale et emploi |
| 9. Patrick ACKER | Urbanisme, voirie |

Le Maire clos la séance à 18 h 45.